Réf. Farde e-Assemblées : 2554702

N° OJ : 128

Projet d'Arrêté - Conseil du 20/11/2023

Objet : Règlement de l'appel à projets logement.

De Gemeenteraad,

Vu l'article 117 de la Nouvelle Loi Communale ;

Vu l'accord de majorité 2018-2024 de la Ville de Bruxelles ;

Considérant que, dans le cadre des actions entreprises par la Ville de Bruxelles pour promouvoir le droit et l'accès au logement pour tous, des subsides peuvent être accordés à différentes asbl ;

Considérant dès lors que l'appel à projet doit être cadré par un règlement :

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :

Article unique : Le règlement relatif à l'appel à projets logement est adopté.

Annexes :

formulaire de candidature fr (Consultable au Secrétariat des Assemblées)

Réglement appel FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)